



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 16/01/2024

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Orange pluie-inondations et Jaune neige/verglas
Nuit du 16 au 17 janvier 2024

La préfecture vous informe que le département du Morbihan est placé en état de vigilance météorologique de niveau orange (niveau 3 sur 4) pour risque de pluie-inondations à compter de minuit cette nuit du mardi 16 au mercredi 17 janvier 2024 et jusqu'à 21h demain. Le département est également placé en vigilance jaune (niveau 2 sur 4) pour risque de neige-verglas à partir de 16h ce jour, mardi 16 janvier, et jusqu'à minuit cette nuit.

Point météo

Une perturbation pluvieuse active arrive ce mardi en fin d'après-midi. Les premières pluies tomberont sur des sols froids dans l'intérieur des terres provoquant de façon plus localisée et plus transitoire un phénomène de pluies verglaçantes, attendu entre 16h et minuit. Les températures remonteront suffisamment en deuxième partie de nuit pour écarter ce phénomène pour la journée du mercredi.

Ces pluies persisteront tout au long de la nuit de mardi à mercredi ainsi qu'une bonne partie de la journée de mercredi avec des pluies continues.

Sur l'épisode, des cumuls de 40 à 60 mm sont attendus en l'espace de 24h. Il est possible de dépasser localement les 60 mm.

Le préfet du Morbihan appelle à la vigilance de chacun et au respect des consignes de prudence ci-dessous.

Consignes de prudence à observer par la population

Orange - Pluie-inondation

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place ;
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux ;
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.

Jaune - Neige/Verglas

- Soyez très prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation.

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Pour rester informé de la situation > <http://vigilance.meteofrance.com/index.html>

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex